



**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER**

315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du 22 mai 2026**

DELIBERATION N° 2026-016

L'an deux mil vingt-six, le 22 mai, le Comité Syndical étant assemblé en session ordinaire, à la salle Jean Marie Rousset, 69610 Aveize, après convocation légale du 12 mai 2026.

Nombre de membres :

En exercice : 143
Présents : 107
Votants : 107
Quorum : 72
Affichage : 09/06/2026

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste GIRAUD

Délégués des Communes et EPCI présents :

Jean-Baptiste GIRAUD (AVEIZE), Delphine LISIEWSKI (AVEIZE), Nathalie GARCIA (BEAUVALLON), Bernard BLANC (BESSENAY), David CROCI (BESSENAY), Mathieu CHAPOT (BIBOST), Nelly METTON (BRULLIOLES), Michel VENET (BRUSSIEU), Serge RUIZ (BRUSSIEU), Jean GRENIER (CHABANIERE), Evelyne BESSON (CHABANIERE), Dimitri SUBRIN (CHAMBOST-LONGESSAIGNE), Etienne PERRAT (CHATELUS), Hocine BELGACEM-RABAH (CHAUSSAN), Bruno BASSON (CHEVRIERES), Michel MEUNIER (CHEVRIERES), Arnaud MOUNIER (COISE), Adeline DURAND (COISE), Esther DEGRANDI (C.O.R), Jérôme FOUILLAT (C.O.R), Anthony CUNHA (DUERNE), Anthony SOUBEYRAN (DUERNE), Dominique RORY (CCFE), Fabien MARTINON (CCFE), Sylvain BLANCHON (CCFE), Isabelle DE RAIL-DUMILLIER (CCFE), Jean-Yves DURON (CCFE), Bernard GAGNAIRE (CCFE), Eric GONZALEZ (CCFE), Jean-Jacques FONGARLAND (CCFE), Yves BERNONVILLE (CCFE), Didier BERNE (CCFE), Philippe ROSE (CCFE), Catherine CHAUSSY (CCFE), Elisabeth SAMOUILLE (CCFE), Nicolas TISSEUR (CCFE), Gérard GAREL (CCFE), André MICHEL (CCFE), Florence BURON (CCFE), Alain MAGNIN (CCFE), Pascale VELUIRE (CCFE), Raymon SALOMON (CCFE), Benoît VANHILLE (CCFE), Arnaud DE PONCINS (CCFE), Romain PONCET (CCFE), Nathalie COMMEAT (CCFE), Raphaël FABREJON (CCFE), Marc RODRIGUE (CCFE), Marc LOMBARDO (CCFE), Robin FORISSIER (CCFE), Cédric BECKER (CCFE), Didier BLANCHARD (GREZIEU LE MARCHE), Véronique BLANCHARD (GREZIEU LE MARCHE), Serge BESSON (HAUTE RIVOIRE), Alain MICHEL (HAUTE RIVOIRE), Ludovic FLECHET (LA CHAPELLE SUR COISE), Karine BARRON (LARAJSSE), Alain GARIN (LES HALLES), Alain CHAUSSENDE (LONGESSAIGNE), Alain TOINON (MARINGES), Fabien MALIGEAY (MARINGES), Lucie DICAZAUX (MEYS), Ana MENJOZ (MONTROMANT), Christophe POISBLAUD (MONTROMANT), Bernard CHAVEROT (MONTROTTIER), Thomas BONNIER (MONTROTTIER), Noël BROCHIER (POMEYS), André GREGOIRE (POMEYS), Franck TERMINIERE (RIVERIE), Roland CHANTRE (RONTALON), Franck LE BREUT (SOUZY), Pascale VERNAY (SOUZY), Patrice BERTHET (ST CLEMENT LES PLACES), Margaret BONNEFOY (ST CLEMENT LES PLACES), Philippe JACOUD (ST DENIS SUR COISE), Nicole CHIRAT (ST DENIS SUR COISE), Liliane RIVAUX (SEM), Daniel VACHON (SEM), Hervé JOLY (SEM), Gilles THIZY (SEM), Laurent TESSON (SEM), Eric FOND (SEM), Jean-Louis LAURENT (SEM), Joseph VOLAY (ST GENIS L'ARGENTIERE), Joachim BOURBON (ST GENIS L'ARGENTIERE), Thierry LOISON (ST LAURENT DE CHAMOUSSET), Régis CHAMBE (ST MARTIN EN HAUT), Bruno GRANGE (ST MARTIN EN HAUT), Vincent GAUTHIER (ST SYMPHORIEN SUR COISE), Patrick WITHERS (ST SYMPHORIEN SUR COISE), Adrien JACQUET (STE CATHERINE), Stéphane CHAMPIER (STE FOY L'ARGENTIERE), Estelle ARDOUIN (VILLECHENEVE), Agnès MERLE (VIRIGNEUX), David LAVAL (VIRIGNEUX), Patrick BEAUDET (VCA), Michel CHARMET (VCA), Jean DEGACHE (VCA), Fabrice FOND (VCA), Alain GERBAUD (VCA), Maxime GOURDAIN (VCA), Christophe LACHAUD (VCA), Frédéric MICHAUD (VCA), Valéry RAMADE (VCA), Christian CLOUPET (VCA), Thierry MOUTON (VCA)

Délégués des Communes et EPCI ayant donné pouvoir :

Joanny BLANCHARD (LONGESSAIGNE) a donné pouvoir à Alain CHAUSSENDE (LONGESSAIGNE)

Objet: Recours au vote électronique pour le Comité Syndical du 22 mai 2026

Objet: Recours au vote électronique pour le Comité Syndical du 22 mai 2026

Afin de faciliter l'organisation du Comité Syndical de ce jour, il est proposé de recourir au vote électronique.

Le recours à un tel système doit permettre de s'inscrire dans le respect des principes fondamentaux relatifs aux opérations électorales, et notamment permettre, dans le cas des élections, de garantir le scrutin secret.

Le système de vote électronique proposé garantit les principes fondamentaux commandant les opérations électorales, et notamment le secret du vote et la sincérité du scrutin.

Il est proposé que le comité syndical adopte le principe du vote électronique pour procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents et pour la constitution de la CAO et de la CDSP.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le recours au vote électronique pour la séance de Comité Syndical du 22 mai 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, pour copie conforme,	
Le Président, Bernard CHAVEROT	Le secrétaire de séance Jean-Baptiste GIRAUD

Stamp: SYNDICAT MIXTE DES MONTS DU LYONNAIS et de la basse vallée du Gier
Stamp: 39000 POMEYS